

BOVIN / OVIN / CAPRIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

## BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE DE PETITS RUMINANTS

### OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation du Bien-être animal (BEA) en petits ruminants,
- > Être capable de mettre en œuvre des conditions de vie respectueuses de la physiologie des animaux (respect de la bientraitance et du bien-être animal), appliquer les mesures correctives et de prévention,
- > Accompagner les éleveurs au quotidien sur l'approche BEA et savoir passer les messages clés.

### INTERVENANTS

Hélène Baudel ou Alessio Quercigh, Dr vétérinaire expert en petits ruminants, formateur agréé

### DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

#### Siège

##### INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

#### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

#### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

## BIEN-ÊTRE ANIMAL EN ÉLEVAGE DE PETITS RUMINANTS

BOVIN / OVIN / CAPRIN

### PROGRAMME

- > **Les attendus réglementaires** de la filière sur le bien-être animal en élevage de petits ruminants
- > **La référence des 5 libertés**, définition et application aux petits ruminants
- > **Le comportement naturel de l'espèce**, particularités physiologiques et anatomiques de l'espèce ovine
- > **Transport des animaux vivants** : étapes clés réglementaires : BEA & transportabilité
- > **Pratiques d'élevage** respectueuses du bien-être animal en atelier ovin naisseur et en atelier ovin engraisseur : facteurs de risque, amélioration des pratiques
- > **Bilan de la formation**

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS OU  
SALARIÉS EN ÉLEVAGE DE  
PETITS RUMINANTS  
(OVIN / CAPRIN)

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET COLLABORATIVE,  
ANALYSE DE  
SITUATIONS, EXERCICES  
SUR ÉTUDE DE CAS,  
ÉCHANGES  
D'EXPÉRIENCES

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :  
186,67€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 224€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.